

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 novembre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost (haut salle gymnase) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
	Madame Johanne Bonenfant

Absence motivée Madame Ginette Lamoureux

Cette assemblée a été convoquée par le maire.

Les élus ont renoncés à leur avis de convocation par la poste

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Reine Simard, Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Annette Côté, et Patricia Dionne

Messieurs Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Édouard Langevin, Patrick Courville et Gaston Guindon

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Sujets (et documents le cas échéant)

- 2.1 Mandat à la firme M.C. Évaluation pour évaluation terrains Bowater
- 2.2 Prolongement du paiement congé de maladie
- 2.3 Don selon la politique pour la fête de Noël des enfants
- 2.4 Dépôt des arrérages de taxes autorisation pour envoyer à l'avocat

3. Période de questions

4. Fermeture de l'assemblée

2010 - E - 1511 - 01

Ouverture de l'assemblée

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère Madame Lucienne Fortin propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1511 - 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1511 - 03

Prolongation du paiement congé de maladie

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que cette résolution sera reportée à une assemblée ultérieure de ce conseil.

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 novembre 2010 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1511 - 04

Don selon la politique pour la fête des enfants

Considérant que ce sujet touchait un lien de parenté avec 3 élus municipaux et qu'il manquait un membre du conseil, il a été décidé de reporter cette demande à une assemblée ultérieure de ce conseil.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 1511 - 05

Mandat à la firme M.C. Évaluation pour évaluation terrains Bowater

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité accepte de donner le mandat à la firme M.C. Évaluation pour faire l'évaluation des terrains de Bowater près du pont Savoyard

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 - E - 1511 - 06

Taxes municipales impayées

Attendu que plusieurs débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales dues pour certains immeubles sis sur le territoire de la municipalité;

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu de mandater l'avocat Rino Soucy, afin d'entreprendre à l'encontre des débiteurs en défaut les recours judiciaires qui s'imposent de façon à percevoir les taxes municipales dues.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de question

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période a débutée à 19 heures 05

2010 - E - 1511 - 07

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu à 19 heures 15 que la présente Assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
directrice générale